

Projet intégré final - PROFI

Code du module:	PROFI
Unité capitalisable:	Projets intégrés et stage(s) 2 (PROST2)
Profession:	Mécanicien d'usinage
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'élève est capable de lire des dessins techniques et d'établir de nouveaux dessins de manière autonome dans le respect des normes. Note maximale: 12
INDICATEURS - L'élève établit des dessins utiles pour la production. SOCLES - La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.	

2	L'élève est capable de déterminer des dimensions technologiques de machines ainsi que des contraintes mécaniques, répondre à des questions importantes sous l'aspect professionnel et d'expliquer ses réponses. Note maximale: 12
INDICATEURS - L'élève documente la méthode de calcul. - L'élève répond à des questions. SOCLES - La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.	

3

L'élève est capable d'établir des programmes de tournage et de fraisage à commandes numériques avec des géométries complexes.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.

SOCLES

- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

4

L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels et à commandes numériques, de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte l'aspect professionnel.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'élève accomplit les étapes de travail.
- L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail.
- L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente.
- L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente.
- Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie.
- L'élève établit un rapport de mesure.
- L'élève produit une description et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.

SOCLES

- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.